

19 Jul 2024 -18:02

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2024

## Fusion de projets des personnes en dehors de l'accueil en vue d'augmenter les flux de sortie

Sur proposition de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la fusion et la poursuite des projets Info-Point Bordet et Accompagnement socio-juridique des personnes en dehors de l'accueil en un seul projet.

Ce nouveau type d'accompagnement a été introduit dans le cadre de l'accord sur l'asile de mars 2023 et apporte un soutien socio-juridique aux personnes en dehors de l'accueil.

Cette décision est nécessaire pour favoriser la sortie du réseau d'accueil, améliorer les services et réaliser les investissements nécessaires pour l'Info-Point Bordet. Le projet servira également de back-office pour d'autres points d'information.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration  
Rue Lambermont, 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 572 02 00  
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere  
Porte-parole  
+32 475 50 55 50  
[sieghild.lacoere@demoor.fed.be](mailto:sieghild.lacoere@demoor.fed.be)